

PASSEPORT

L'instruction des dossiers se fait sur rendez-vous :
du lundi au vendredi de 8H à 11H30 et de 14H à 16H30
le samedi de 9H à 11H 30

TEL : 03 28 43 44 45 pour le rendez-vous

PRÉSENCE OBLIGATOIRE POUR PRISE D'EMPREINTES ET SIGNATURES

Les mineurs doivent être accompagnés d'un de leurs parents (père,mère)

Télécharger la demande sur internet

Site **ANTS.GOUV.FR**

Compléter la pré demande et imprimer le récapitulatif

Ne pas signer

Pièces à fournir pour toute 1ère demande

- Taille
- 1 photo couleur récente moins de 6 mois (sans sourire sans lunettes ni artifices)
- Un justificatif de domicile au nom du demandeur
(facture originale de consommation récente de moins de 6 mois EDF, GAZ, EAU, TEL,
avis d'imposition 2023, taxe foncière 2023)
- Si le demandeur majeur ne possède pas de facture à son nom :
 - > Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
 - > Attestation d'hébergement
 - > Copie recto/verso de la CNI de l'hébergeant
- 86€ en timbres fiscaux par adulte
- 42€ en timbres fiscaux par mineur de 15 ans à 18 ans
- 17€ en timbres fiscaux par mineur de moins de 15 ans
- Un document officiel avec photo permettant de justifier de votre identité
(carte d'identité, permis)

Concernant les mineurs fournir en plus :

- Livret de famille des parents plus carte d'identité du parent présent lors de la demande
- En cas de divorce, jugement de divorce complet
présence du représentant légal muni de sa carte d'identité
- Autorisation signée par les deux parents pour la garde alternée (document fourni par la mairie).
Facture de domicile des 2 parents, copie de leurs CNI recto/verso

Pour les personnes nées à l'étranger ou ayant les 2 parents de nationalité étrangère.

- Certificat de nationalité française

Pour le renouvellement

- Ancien passeport
- 1 photo couleur récente moins de 6 mois faites (sans sourire, sans lunettes ni artifices)

- **86€** en timbres fiscaux par adulte
- **42€** en timbres fiscaux par mineur de 15 ans à 18 ans
- **17€** en timbres fiscaux par mineur de moins de 15 ans

- Un justificatif de domicile au nom du demandeur

(Facture originale de consommation récente de moins de 6 mois, EDF, GAZ, EAU, TEL,
avis d'imposition 2023, taxe foncière 2023)

Si le demandeur majeur ne possède pas de facture à son nom :

- > Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- > Attestation d'hébergement
- > Copie recto/verso de la CNI de l'hébergeant

- Un document officiel avec photo permettant de justifier de votre identité (CNI, permis,...)

Concernant les mineurs fournir en plus:

- Livret de famille des parents plus carte d'identité du parent présent lors de la demande
- En cas de divorce, jugement de divorce complet et
présence du représentant légal muni de sa carte d'identité
- Pour la garde alternée, autorisation signée par les deux parents (document fourni par la mairie).
Facture de domicile des 2 parents, copie de leurs cni recto/verso

En cas de perte de de vol :

- Déclaration de perte (fournie par la Mairie) ou de vol (commissariat)
Plus les pièces nécessaires à l'instruction du dossier (voir liste ci-dessus)

Certificat de nationalité française :
TRIBUNAL D'INSTANCE
Place du palais de justice
Service Nationalité
59385 DUNKERQUE CEDEX
☎ : 03.28.25.98.20

Français nés à l'étranger
Ministère des Affaires Etrangères
Service Etat-civil
44941 NANTES Cedex 9
☎ : 02.51.77.30.30
www.smae.diplomatie.gouv.fr/etat_civil